

# Projet éolien de Lesquielles-Saint-Germain et Villers-lès-Guise (02)



## SOMMAIRE du dossier de demande d'autorisation environnementale



**Pièce n°0 :** Documents divers (contenant l'avis de la CDPENAF, l'avis de l'Armée, l'avis de la DGAC, l'avis de Météo France, le Certificat de dépôt des données brutes de l'étude naturaliste et le CERFA n°15964-01 complété)

**Pièce n°1 :** Dossier de demande

**Pièce n°2 :** Note non technique

**Pièce n°3 :** Plans et éléments visuels

**Pièce n°4 :** Résumé non technique de l'étude de dangers

**Pièce n°5 :** Etude de dangers

**Pièce n°6 :** Résumé non technique de l'étude d'impact

**Pièce n°7 :** Etude d'impact

**Pièce n°8 :** Annexes de l'étude d'impact

**Pièce n°9 :** Etude naturaliste

**Pièce n°10 :** Etude préalable agricole

**Pièce n°11 (non numérotée) :** Synthèse de la réponse aux compléments demandés par la DREAL le 6/01/20

**Pièce n°12 (non numérotée) :** Avis de la MRAe du 11/12/20

**Pièce n°13 (non numérotée) :** Mémoire en réponse du pétitionnaire à l'avis de la MRAe

### Précisions sur le changement de nom du partenaire Eurocape New Energy France :

A toutes fins utiles, il semble important de mentionner ici que l'entreprise Eurocape New Energy France a récemment changé de nom : l'entreprise s'appelle désormais Energiter. Ce choix est motivé par la coexistence depuis quelques années de deux entreprises, faisant suite à la scission des activités européennes et françaises du groupe en 2018. Ces deux entreprises ont porté les noms suivants : Eurocape New Energy Limited et Eurocape New Energy France.

Il y avait entre ces deux structures des confusions légitimes des acteurs extérieurs à l'organisation, venant perturber l'activité. Pour en finir avec cette situation, le choix de changement de nom a été retenu. Ce changement de nom, n'implique pas de changement au niveau de l'actionariat, des équipes, ou de la stratégie générale de l'entreprise.

Toutefois, les différentes pièces du dossier de demande d'autorisation environnementale du projet éolien de Lesquielles-Saint-Germain et Villers-lès-Guise ont été rédigées et finalisées avant ce changement de nom, c'est pour cela que le nom Eurocape New Energy France apparaît encore sur ces pièces.

